Amis de l’environnement de Brandon

## Bilan des activités 2015-2016

(1er octobre 2015 au 30 septembre 2016)

**1- ACTIVITÉS DE PROMOTION**

**A) Sensibilisation de la population du secteur Brandon à l’importance de l’eau**

Distribution annuelle gratuite de plus de 2000 arbres, au dernier dimanche de mai, comme à toutes les années depuis la fondation des Amis en 1994, soit la 23ième fois. Cette activité , réalisée grâce à la collaboration de la Pépinière de Berthier, de l’Association Forestière de Lanaudière et du Marché Métro de St-Gabriel, sensibilise la population au reboisement des berges. La présence du public a été moins forte suite à une publicité déficiente.

Nous avons contribué financièrement au Maski-kayak, une activité qui met en valeur le Lac Maskinongé et son embouchure, la rivière Maskinongé jusqu’à St-Didace.

À notre assemblée générale annuelle, notre conférencier invité était M. Jean-Claude Charpentier , conseiller municipal à Mandeville qui est venu nous entretenir de l’ensemble des mesures prises par la municipalité pour la protection de l’environnement.

Cela nous a incité à intensifier notre sensibilisation au reboisement des rives du Lac Maskinongé, particu- lièrement auprès de Ville St-Gabriel et de la Municipalité de St-Gabriel; pour le moment, le succès est mitigé.

**B) Développement durable**

1) Comité de vigilance sur les gaz de schiste

En 2011, nous avions commencé à nous préoccuper de la question des gaz de schiste. Cela a amené la formation du Regroupement de Vigilance sur les hydrocarbures du Québec , dont un de nos membres , Odette Sarrazin , fait partie des leaders. Il fait bon de rappeler que les interventions ont permis à la MRC d’Autray de

s’opposer au passage éventuel de l’oléoduc Montréal-St-Jean (N.B.) à la suite d’une étude d’impact sur la sécurité de ce pipeline de 42’’ de diamètre.

En avril dernier, plus de 300 mémoires dont ceux des AMIS et du Comité de vigilance de Brandon ont été déposés au Bureau des audiences publiques sur l’Environnement. Les audiences ont ensuite été annulées. Malgré les obstructions de l’Office National de l’Énergie (ONE), malgré les contradictions du Gouvernement du Québec avec la loi 106 (Politique énergique 2030) adoptée sous bâillon plus tard., malgré, malgré…

(Voir en annexe la chronologie du Comité de Vigilance).

**2- AUTRES ACTIVITÉS**

Participation à la soirée de la semaine de l’action bénévole en avril 2016;

Un membre du C.A. siège au C.A. de AGIR Maskinongé;

Un membre du C.A. a siégé au C.A. du CREL;

Un membre du C.A. a assisté à 2 assemblées régulières de la MRC D’Autray en appui au Comité de

vigilance sur les hydrocarbures de Brandon;

Participation à une assemblée générale du Regroupement des Hydrocarbures du Québec à St-Gabriel;

Lettre d’appui au mouvement « Nous existons!» ;

Participation à la projection du film «Mille puits sous les terres » à St-Damien;

Adhésion comme membre à Radio-Nord Joli;

Participation à l’assemblée générale annuelle de Radio-Nord-Joli;

Action auprès d’une résidente de St-Gabriel aux prises avec un voisin qui ne ramassait pas ses déchets.

**3- ORGANISATION**

**A) Visibilité**

Membre du C.A. de AGIR Maskinongé;

Membre du C.A. du Conseil Régional de l’Environnement de Lanaudière (CREL);

Membre du C.A. du Regroupement des Associations Mandevilloises en Environnement(RAME);

Membre de Vigilance OGM;

Membre de la Fédération des Sociétés d’horticulture et d’Écologie du Québec (FSHEQ);

Membre du Centre d’Action Bénévole de Brandon;

Membre du Centre Régional de Formation de Lanaudière

Membre de l’Organisation de bassin versant de la zone Bayonne (OBVZB);

Membre de la Fédération Québécoise du canoe-kayak;

Membre de l’Association Forestière de Lanaudière;

Contact avec l’École des Grands Vents pour distribuer un feuillet de publicité sur la journée de l’arbre;

Nous avons, en plus d’un site web, une adresse Face book.

**B) Organisation de base**

Le conseil d’administration des Amis s’est réuni à 5 reprises;

Assemblée générale annuelle : présences 8 personnes.

Compte tenu de nos maigres moyens, nous sommes satisfaits du travail réalisé.

Le Conseil d’Administration

Marc Caron, , Luc Dugas, Monik Gagnon, Louise Garneau, Normand Grégoire

**Annexe**

**Rapport d’activités 2015-2016**

**Comité vigilance hydrocarbures Brandon et autres Grands dossiers**

**1) Oléoduc Énergie Est** : Printemps 2016 : BAPE Énergie Est

20-02-16 : Autre bataille judiciaire autour du projet Énergie Est

04-03-16 : Énergie Est : la Cour supérieure rejette la demande de suspendre le BAPE

07-03-16 : Début des consultations publiques : BAPE générique

Dépôt de mémoires au Bureau des Audiences Publiques sur l’Environnement sur le Projet d’Oléoduc Énergie Est TransCanada

16-04-16 : Amis de l’environnement

20-04-16 : L’acceptabilité sociale : un piège? Comité vigilance hydrocarbures (CVH) Brandon.

Plus de 300 mémoires produits en vue des audiences publiques ne seront jamais rendus publics; 300 mémoires à recommencer

22-04-16 : Annulation de la présentation des mémoires dont une centaine de ont été rendus publics

23-04-16 : TransCanada se soumettra finalement à la Loi sur la qualité de l’environnement

Opposition au pipeline Énergie Est

14-12-15 : CMM Rapport de la consultation publique de la Commission de l’environnement

09-05-16 : L’UPA sort de sa réserve et s’oppose à Énergie Est

**2) ONÉ Été/Automne 2016**

13-07-16 : Lanaudière fera entendre sa voix dans le dossier Énergie Est

29-08-16 : Interventions prévue à l’ONÉ à Montréal

31-08-16 : La voix des propriétaires de Lanaudière portée à Montréal

30-08-16 : L’Office national de l’énergie a décidé de suspendre la séance que le comité d’audience devait tenir à Montréal(29/08 au 02/09/2016) et la présentation de la preuve traditionnelle orale prévue le 2 septembre 2016.

02-09-16 : Un projet vicié

03-10-16 : Opération charme. La pétrolière TransCanada Pipelines veut donner un nouveau souffle à la campagne visant à convaincre le gouvernement Couillard et les municipalités des bienfaits de son projet de pipeline Énergie Est.

24-10-16 : Oléoduc Énergie Est - Les MRC à la défense des citoyens du Québec.

Réunis aujourd'hui en rencontre extraordinaire à la Fédération québécoise des municipalités (FQM),les MRC touchées par le projet d'oléoduc Énergie Est sont unanimes :«Ce projet tiendra compte des revendications des MRC,se fera dans le respect des communautés locales, ou ne se fera pas ! »

Action citoyenne

- S'il y a eu rencontre, exigez que tous les documents soient rendus publics :ODJ,compte rendu, courriels, documents déposés, propositions d'ententes etc.

- Demandez également à rencontrer, à votre tour, vos élus (rappelons qu'il peut s'agir des maires, conseillers, MRC, députés provinciaux et fédéraux)

**3) Loi 106 Loi concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives Été/Automne 2016**

07-16 : Appel aux municipalités de s’opposer au projet de loi 106 sur les hydrocarbures fossiles et d’adopter le Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d’eau potable et les opérations visant l’exploration et l’exploitation d’hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

16-08-16 : Manifestation à l’assemblée nationale à Québec

10-12-16 : Adoption de la loi 106 sous bâillon

Projet loi 102 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement afin de moderniser le régime d’autorisation environnementale et modifiant d’autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert

12-10-16 : La conférence du ministre de l'Environnement serait perturbée par une manifestation

16-10-16 : Des militants contre les hydrocarbures manifestent à une conférence du ministre de l'Environnement

02-12-16 : Les puits de pétrole et de gaz forés au Québec :960 bombes à retardement!

Demande d’accès è l’information

Actions citoyennes

- Poursuite de la campagne auprès de nos municipalités afin d’adopter ce projet de règlement municipal sur les distances séparatrices entre les sources d’eau potable et les installations des sociétés gazières : près de soixante-dix municipalités ont répondu en date du 1er novembre 2016

- Demande d’accès à l’information

Depuis 1860, 960 puits de pétrole et de gaz ont été forés au Québec.

Comment faire ces démarches ? Rien de plus simple ! Il suffit de se rendre sur CMAVI (cmavi.org) ou celui du RVHQ (rvhq.ca) et de suivre les consignes. Une carte géographique permet de localiser le ou les puits forés dans sa région et, avec l’aide de ces données, de faire une demande d’accès à l’information au ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles.

Le comité des Hydrocarbures de Brandon

Par Odette Sarrazin